



EDITORIAL

PME/PMI : Entre nécessité et préservation

*Est-il nécessaire de rappeler l'importance du secteur de la PME/PMI dans une économie donnée ?
Certainement pas.*

Le programme quinquennal (2009-2014) de création de 200 000 PME/PMI en est la preuve. Reste la mise en place ou l'amélioration des outils favorables à une politique de promotion de la PME qui se fixe comme objectifs la sauvegarde, le renforcement et la modernisation des entreprises viables, mais aussi l'encouragement à la création de nouvelles entreprises sur des bases saines.

Ces entreprises évolueront dans un environnement local, voire même régional, en mutation et devront s'affirmer dans un environnement désormais mondial.

Toutes les parties pouvant concourir au soutien de cette stratégie globale sont appelées à le faire dans un cadre de concertation soutenue et conforté au préalable par certaines actions, comme le recommande le Conseil National Economique et Social (CNES) notamment l'identification des missions de l'ensemble des acteurs à impliquer dans la promotion de la PME ainsi que la définition de la nature de l'interaction qu'il y a lieu d'établir entre eux.

Le secteur des assurances est un partenaire incontournable de ce processus, comme outil de préservation et accompagnateur du secteur de la PME/PMI. Il y concourt étroitement en apportant des réponses d'ajustement aux préoccupations actuelles et en innovant pour accompagner le développement futur dans le domaine.

Le rôle de l'assurance ne doit pas se limiter uniquement aux produits proprement dits de couverture mais surtout, et en étroite collaboration avec les parties intéressées, à l'exemple du Conseil National Consultatif de la PME/PMI, veiller à mettre en place et développer une politique de prévention des risques qui est un élément majeur d'une gestion responsable de l'entreprise. A cet égard, le document unique sur l'évaluation des risques que doit réaliser chaque entreprise constitue un outil d'évaluation et d'aide à la mise en place d'une démarche préventive efficace.

C'est à ce niveau que nous relevons une situation paradoxale : la gestion des risques devant être une vision centrale et stratégique pour l'entreprise mais elle demeure abordée par défaut, car le risque est latent et invisible. Il existe là où nous ne l'avons pas anticipé.

Les entreprises moyennes, n'étant pas assez sensibilisées au sujet, demeurent avec des approches très lacunaires. Nous avons de nombreux exemples de PME/PMI qui ont mis la clé sous la porte après un sinistre incendie ou un accident grave d'un salarié qui a eu pour conséquence l'inculpation pénale du dirigeant. Même sur les risques naturels, le cas d'une PME qui avait l'habitude de stocker ses données essentielles au sous-sol. Une inondation a eu lieu, détruisant ses données, et l'entreprise ne s'en est jamais remise.

La réalité a montré qu'en cas de sinistres, l'entreprise pouvant se retrouver dans une situation très préjudiciable : arrêt de l'activité, dégradation ou destruction de matériels ou de locaux, faillite, etc. Ceci est d'autant pénalisant que les contrats d'assurance souscrits ne couvrent pas ces pertes d'exploitation, en particulier lorsque l'état de catastrophe naturelle n'est pas déclaré.

●●● Lire la suite sur www.cna.dz

S O M M A I R E

- EDITORIAL : ► PME/PMI : Entre nécessité et préservation, Par A. BENBOUABDELLAH
- PRODUITS : ► Quelles assurances pour les PME/PMI ?, Par H. BELKESSAM ► Les assurances utiles pour les PME/PMI ?, Par M. ATTOUCHI ► Les assurances obligatoires pour les PME/PMI, Par M. ARSOULI
- HIGH-TECH : ► L'introduction des NTIC dans la gestion des PME/PMI, Par M. MEHBALI
- CHIFFRES : ► L'assurance des entreprises à fin 2009 ► Le marché au 1^{er} trimestre 2010 ► Indice risques industriels, Par M. GHERNOUTI
- PERSPECTIVES : ► PME/PMI : Entre risques aléatoires et risques spéculatifs, Par M. BENARBIA ► Quel accompagnement en matière d'assurance ? Par N. MAMERI ► Quel apport de l'assurance est souhaitable pour aider l'émergence de la PME/PMI ?, Par M. BARKAT
- PROSPECTIVE : ► De l'impératif de la communication et du marketing pour la PME/PMI, Par Y. HAMIDOUCHE.

COORDINATION
Younes HAMIDOUCHE

CONCEPTION ET RÉALISATION
SALIMA BENBOURENANE

PRODUITS

Quelles assurances pour les PME/PMI ?

Difficilement quantifiable, le chiffre d'affaires généré par le segment des PME/PMI est considéré faible eu égard aux potentialités existantes. Bien que la mortalité des PME ait été jugée relativement basse¹, de nombreux risques jalonnent l'existence des PME/PMI et s'il est possible de limiter par des mesures préventives les conséquences de la majorité d'entre eux, le recours à l'assurance demeure indispensable.

En imposant certaines assurances, le législateur algérien a voulu préserver autant les intérêts des victimes d'une éventuelle insolvabilité des auteurs présumés responsables, au sens des articles 124 et suivants du Code civil algérien, d'accidents générés par leur activité professionnelle que ceux de l'entreprise dont les biens immobiliers peuvent être totalement ou partiellement détruits du fait d'une catastrophe naturelle.

De leur côté, les assureurs algériens ont mis en place une panoplie d'offres dont certaines spécialement conçues pour les PME/PMI à l'image de la «multirisques industrielle et commerciale», de l'assurance groupe adaptée aux entreprises de moins de 25 personnes ou encore de la police «assurance en cas de décès des associés».

C'est dire que tous les «ingrédients» sont là pour accompagner par l'assurance le développement de ce secteur stratégique. Il suffirait ainsi d'adapter les offres d'assurance, déjà sur le marché, avec les besoins spécifiques et/ou nouveaux des différentes catégories de PME/PMI.

Il reste aussi à convaincre les PME et les PMI de se prémunir contre les conséquences pécuniaires de la survenue d'un sinistre aux moyens de la communication et de la concertation active. ■

¹ 9 sur 1.000 selon une récente déclaration à la radio chaîne 3 de M. Kadour Yacoub, conseiller au ministère de l'Industrie, des PME et de la Promotion des investissements.

Les assurances obligatoires pour les PME/PMI

À l'instar de toute entreprise activant dans les secteurs économiques civils, les PME/PMI sont tenues de souscrire un ensemble d'assurances rendues obligatoires par la législation relative aux assurances. Il est utile de préciser que les obligations d'assurance, consacrées par les dispositions de l'Ordonnance 95/07, modifiée et complétée, visent un double intérêt :

- ✓ protéger l'assuré contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile en raison des risques induits par son activité
- ✓ constituer une garantie pour la victime, en lui assurant une source sûre pour son indemnisation en prévision de l'insolvabilité du responsable.

Si les PME/PMI ont l'obligation de s'assurer, les sociétés d'assurance sont tenues d'accorder une couverture pour tout risque soumis à obligation d'assurance pour les opérations d'assurance pour lesquelles elles sont agréées.

C'est ainsi, que sont proposées, sous forme de contrats séparés ou intégrées dans des packages, aussi bien les assurances obligatoires qui concernent toutes les entreprises que celles qui sont spécifique à une activité.

Parmi les plus courantes, nous citerons :

- a. L'assurance de responsabilité civile générale ;
- b. L'assurance de la responsabilité civile «Professionnelle» ;
- c. L'assurance de la responsabilité civile décennale ;
- d. L'assurance de la responsabilité civile du transporteur ;
- e. L'assurance contre les effets des catastrophes naturelles ;

●●● Lire la suite sur www.cna.dz

Les assurances utiles pour les PME/PMI

En plus des assurances obligatoires, les PME/PMI ont tout intérêt à se prémunir sérieusement contre l'ensemble des risques auxquels elles sont exposées.

Les nombreuses couvertures offertes par le marché algérien des assurances font que toute PME peut trouver les solutions qui s'adaptent à ses besoins et pourraient l'accompagner tout au long de son existence.

- ✓ Pour les activités industrielles ou commerciales : les assureurs proposent une panoplie de produits multirisques regroupant plusieurs garanties utiles qui, généralement, incluent au minimum le risque incendie, la responsabilité civile, le vol ou les dégâts des eaux mais qui prévoient des garanties plus pointues comme les bris de machines, la perte de produits, les risques informatiques ou encore la perte d'exploitation après sinistre.
- ✓ Pour les activités de transport : qu'il soit terrestre, maritime ou aérien, cette activité peut trouver auprès des assureurs des produits qui couvrent les facultés transportées, la responsabilité civile du transporteur et le matériel de transport.
- ✓ Pour les activités de la construction : possibilité de souscrire des contrats «tous risques chantiers ou montage» et «tous risques engins de chantiers».

Il faut souligner aussi que les sociétés d'assurance spécialisées dans l'assurance Crédit proposent aussi des solutions qui s'adaptent aux besoins des différentes activités parmi lesquelles l'assurance du «crédit inter entreprise», du «crédit acheteur» ou encore du «crédit à l'exportation».

●●● Lire la suite sur www.cna.dz

HIGH-TECH

L'INTRODUCTION DES NTIC DANS LA GESTION

DES PME/PMI

Le secteur de la PME/PMI qui a fait ses preuves dans de nombreux pays, de par ses effets en matière de résorption du chômage et de diversification des activités et produits, à l'instar de la France et l'Italie qui comptent plus de 4 millions de PME dans le circuit économique. Cela d'autant que le démarrage et le lancement d'une PME, ne nécessite guère une mobilisation de moyens ou capitaux importants.

En Algérie, et dans le dernier Plan de développement à mettre en œuvre par le gouvernement, il est fait de ce secteur un axe prioritaire de l'essor économique national. Est prévue dans ce plan, la création d'un million de PME à l'horizon 2020.

L'entreprise, et plus particulièrement la PME, est l'un des socles de l'économie.

Les PME sont l'oxygène des économies car elles ont prouvé leur force et leur flexibilité pour survivre à toutes les crises sous d'autres cieux.

L'Algérie confirme sa volonté d'encourager et d'accompagner l'initiative de l'entrepreneuriat privé à travers plusieurs instruments d'appui et d'accompagnement. Déjà, les résultats obtenus confirment le poids et l'émergence de ce secteur.

Parmi les vecteurs clés de la pérennité de l'activité des PME l'on trouve l'utilisation et la maîtrise de l'outil des TIC, qui permet l'augmentation de la compétitivité de l'entreprise, la réduction de ses coûts, de ses délais de production, ou encore l'amélioration de son organisation.

D'autres bienfaits de l'utilisation des TIC sont à citer :

- ⇒ La prospection et la recherche de la matière première à bas coût (online) ;
- ⇒ La dématérialisation de la gestion ;
- ⇒ Réduction au maximum des lieux de stockage de la marchandise et des produits ;
- ⇒ La négociation et la vente en temps réel...

A l'état actuel, seules 15 000 PME sur 320 000 sont déjà informatisées. Ce n'est pas assez, évidemment.

Cependant, et dans un délai proche, ce nombre va s'accroître d'une manière substantielle du fait, entre autres, que l'encadrement de ces PME est majoritairement de niveaux universitaires, familiarisé à l'utilisation de la téléphonie mobile, de l'informatique,



la fourniture de l'internet haut débit ; du développement croissant des sites, portails, blogs, beaucoup sont détenteurs de comptes facebook, twitter ; de l'initiation à l'utilisation des logiciels ERP (Entreprise Ressource planning : Progiciel de Gestion Intégré (achat, vente, gestion de stock, gestion comptable,...) et CRM (Client Relationship Management : Gestion de la relation client-recevoir les information sur la clientèle, anticiper sur ses vœux, démarchage, répondre aux doléances, entretenir, maintenir et satisfaire le client).

Cette année, le salon MED-IT 2010, a vu l'organisation d'un concours à l'adresse des PME sur l'utilisation des TIC.

Beaucoup de critères sont retenus pour désigner les lauréats :

- ⇒ Nombre et types de technologies utilisées ;
- ⇒ Intérêt du projet et innovation en matière d'utilisation de différents outils par rapport à l'activité de l'entreprise et aux contraintes liées à son organisation ;
- ⇒ Retombées pour l'entreprise (amélioration de la productivité, de la compétitivité, économie de coûts, gain de temps, simplification des procédures) ;
- ⇒ Qualité de l'intégration du projet au sein de l'entreprise (mesures d'accompagnement mises en œuvre, formation) ;

Dans la perspective d'accompagnement et d'appui aux PME à travers l'assurance, le Conseil National des Assurances a retenu dans ses programmes une étude dans ce sens en collaboration avec le monde de la PME, CNC-PME, Experts, etc. ■

CHIFFRES

L'ASSURANCE DES ENTREPRISES A FIN 2009

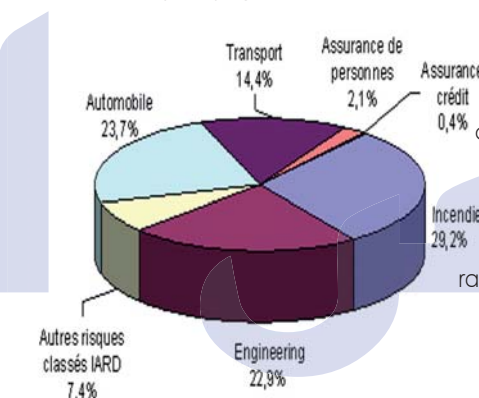
En 2009, la production réalisée auprès des entreprises non agricoles aurait atteint la somme de 43 milliards de dinars, en hausse de 28,8% par rapport à l'année 2008. Ce marché représente 56,6% de l'ensemble du marché des assurances.

en milliers de dinars	2007	2008	2009 ^(P)
IARD des entreprises	17 759 703	23 720 876	25 533 996
Automobile (flotte)	5 982 207	7 779 758	10 193 571
Transport	5 124 426	5 756 129	6 200 381
Assurance de personnes	979 224	1 468 718	898 258
Assurance crédit	66 700	118 550	159 766
Total production entreprises	29 912 260	38 514 030	42 985 972
Production globale du secteur	53 860 423	68 009 208	76 508 746
Poids/production globale	55,5%	56,6%	56,5%

(P) données provisoires issues de la consolidation des chiffres trimestriels du secteur

Sont intégrés dans ce segment, toutes les entreprises ou organisations quel que soit leur secteur d'activité à l'exception du secteur agricole: les entreprises du secteur des hydrocarbures, de l'habitat, des travaux publics, des services, du transport et du commerce en y adjoignant les administrations.

Ces assurances comprennent l'ensemble des couvertures concernant les biens des entreprises (non agricoles), incendie et engineering notamment, l'assurance automobile dite des flottes ou parc des entreprises telle que nous l'estimons pour chaque

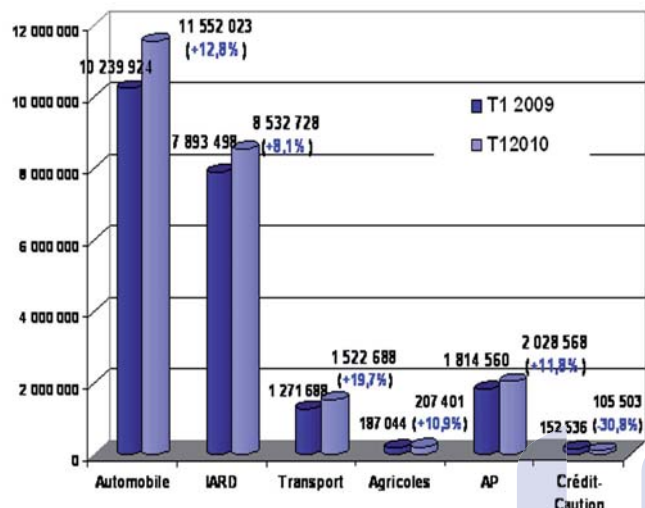


entreprise, les assurances «Transports» quel qu'en soit le mode ou l'objet couvert (le corps ou les facultés) à l'exception des assurances des corps de bateaux de plaisance ou de pêche artisanale, les assurances de personnes des ménages payées par les entreprises. Les assurances «crédit à l'exportation» et l'assurance du crédit inter entreprises. En termes de structure, la branche IARD, détient 59,4% de ce segment avec comme principales sous branches l'incendie et l'engineering. L'assurance «Automobile» (assurance des flottes) arrive en 2^{ème} position avec une part de 23,7% suivie de la branche transport (14,4%). Les assurances de personnes restent toujours faibles avec un poids de 2,1% en 2009 contre 3,8% en 2008.

Le PIB hors agriculture a atteint en 2009, 9 290 milliards de dinars. Le taux de pénétration de l'assurance auprès des entreprises non agricoles passe de 0,37% en 2008 à 0,46% en 2009.

LE MARCHÉ AU 1^{ER} TRIMESTRE 2010

Le chiffre d'affaires réalisé par le secteur des assurances durant le 1^{er} trimestre 2010 est estimé à 23,9 milliards de dinars (non compris les acceptations internationales de la CCR) contre 21,6 milliards de dinars à la même période en 2009, soit une progression de 11,1%.



► Structure par branche :

La structure de la production du marché n'a pas connu de bouleversements, les branches se maintiennent avec des écarts ne dépassant pas 1%.

Les branches « automobile » et « IARD » totalisent 83,9% de la production totale du secteur, alors que les parts des branches « assurances agricoles » et « Crédit » demeurent faibles avec seulement 0,9% et 0,4% de parts au terme de ce premier trimestre..

► Parts de marché :

Le poids des compagnies à capitaux privés a atteint 5,5% au 31 mars 2010 (23,2% en 2009), leurs chiffre d'affaires ayant connu une hausse de près de 22%.

Les entreprises publiques qui ont enregistré une progression globale de 8% essentiellement ralentie par la baisse du chiffre d'affaires de la branche «IARD», ont perdu 2,2% de parts de marché.

La part du chiffre d'affaires des mutuelles représente 6,7% du chiffre d'affaires global du secteur, alors que les entreprises spécialisées en assurance crédit (SGCI et CAGEX) ne représentent que 0,3% du marché.

●●● Lire la suite sur www.cna.dz

Indice Risques Industriels

La dernière valeur actualisée de l'indice RI et entrant en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2010 s'établit à 23 850.

La variation annuelle de l'indice par rapport à la même période de l'année est de 3 %, alors qu'elle était de 4,5% entre 2008 et 2009.

Année	Valeur de l'indice	Variation sur un an (date à date)
2006	22 447	3,3%
2007	22 598	0,7%
2008	23 103	2,2%
2009	24 136	4,5%
2010	23 850	3,0%

(*) jusqu'en 2008, l'indice annuel entre en vigueur pour la période allant du 1^{er} octobre de l'année en cours au 30 septembre de l'année suivante.



PERSPECTIVES

PME/PMI : Entre risques aléatoires et risques spéculatifs

Les principaux risques aléatoires auxquels font face les PME/PMI algériennes sont déjà encadrés par la législation en vigueur alors que les risques spéculatifs sont encadrés par le marché et les pratiques des différents intervenants qui les définissent en grande partie.

Les principales contraintes des PME/PMI pour gérer les risques aléatoires sont le manque de connaissance de la législation, la non maîtrise des risques et enfin le peu de développement d'actions de prévention. Le fait que ces risques soient encadrés réglementairement implique des obligations qui pèsent sur les PME/PMI en terme de mesures préventives et de protection contre ces risques. Le non respect de ces obligations peut entraîner l'insolvabilité et la disparition des entreprises concernées.

Malheureusement, la forme des PME/PMI, leur faible capacité financière et la faiblesse de leurs ressources humaines représentent les principaux obstacles de la majorité des entreprises dans le domaine de la prévention.

Cet état de fait implique une nécessité de mutualiser les ressources humaines et financières à mobiliser pour réduire les coûts en s'appuyant sur des outils modernes ayant fait leur preuve telle que l'assurance et la prévention.

I. LES RISQUES ALEATOIRES :

1. La santé et la sécurité au Travail ;
2. Les risques majeurs et le développement durable ;
3. Protection de l'environnement ;
4. Autres risques ;

II. LES RISQUES SPECULATIFS :

1. La particularité des PME ;
2. Le financement des PME ;

●●● Lire la suite sur www.cna.dz

Quel accompagnement en matière d'assurance ?

Les PME/PMI algériennes ont évolué dans un environnement socioéconomique marqué par trois grandes différentes phases de l'indépendance à nos jours :

- De 1963 à 1982, les PME/PMI qui appartenaient aux étrangers ont été intégrées dans le patrimoine des sociétés nationales et en 1966, elles étaient soumises à l'obligation d'agrément pour tous projets privés, sous le contrôle de la Commission nationale de l'investissement (CNI) ;
- La période 1982 – 1988, a été marquée par une volonté d'encadrer et d'orienter les PME, selon les objectifs fixés par le plan quinquennal de l'époque, conformément aux dispositions de l'Office pour l'orientation, le suivi et la coordination de l'investissement privé (OSCIP) ;
- A partir de 1988, une option résolue de passage à l'économie de marché a été prise, et de facto, un nouveau cadre législatif a été mis en place et des réformes structurelles ont été engagées.

Un nouveau climat économique prenait forme durant les années 1990, particulièrement sur le plan des libertés et d'égalité de traitement en matière de droit à l'investissement. Toutes les entreprises algériennes, qu'elles soient publiques ou privées, bénéficient d'un même traitement. Une batterie de mesures a été prise, suivie par la mise en place de multiples institutions pour accompagner la promotion de la PME/PMI à commencer par : l'APSI, le CNI (le Conseil), le CALPI, l'ANSEJ, le FGAR, la CGCI-PME et l'ANDI.

●●● Lire la suite sur www.cna.dz

QUEL APPOINT DE L'ASSURANCE EST SOUHAITABLE...

A travers cette contribution, il nous semble opportun d'apporter quelques éclairages à même de contribuer à la réflexion sur une question de grande taille et d'actualité en Algérie, à savoir, celle de la promotion de la PME/PMI, et plus précisément en abordant le rôle essentiel des assurances dans l'accompagnement de celle-ci à travers l'identification correcte des types de risques auxquels elle est confronté et une meilleure maîtrise de ses besoins tant en matière de couvertures qu'en conseils.

Et si l'assurance et l'entreprise sont deux composantes interactives de l'économie, intimement liées, et que la croissance de l'un va de pair avec celle de l'autre, chacun nourrissant l'expansion de l'autre, l'aboutissement de cette osmose ne peut se révéler qu'en privilégiant une concertation transparente entre les deux parties, qui ouvrira certainement de nouvelles perspectives de progrès et de développement. Pour cela, il convient au préalable de s'interroger sur son présent avant de tenter d'imaginer, sous quelles formes, assurances et entreprises cohabiteront dans les décennies futures.

PROSPECTIVE

DE L'IMPÉRATIF DE LA COMMUNICATION ET DU MARKETING POUR LA PME/PMI

Plus d'un demi million de PME en Algérie : peu ou beaucoup ?

Ce qui est sûr, c'est la projection faite par les pouvoirs publics de créer quelque 200 000 nouvelles PME d'ici l'horizon, pas si lointain, de 2014.

La fréquence de création de nouvelles PME est de plusieurs milliers de nouvelles entreprises par mois. Est-ce pour autant suffisant ? Mais, surtout, ce phénomène d'entrepreneuriat, galopant ou au ralenti – c'est selon, est-il accompagné de ce qui est connu pour être l'un des nerfs de la guerre économique, à savoir, le triumvirat communication, marketing et force de vente ?

Rien qu'en termes d'informatisation et de mise à niveau relative aux technologies de l'information et de la communication, il est à relever que moins de 5% des PME/PMI algériennes sont informatisées. C'est pourquoi, l'innovation doit aussi toucher ces vecteurs axiaux au sein d'une PME /PMI pour que cette dernière ne se retrouve en rade, après tant d'efforts dans l'investissement en question. In fine, la compétitivité et les gains multiples que pourrait engranger, à ce propos, une entreprise passe nécessairement par une telle mise à niveau.

Quelle soit publique ou privée, ou de toute autre activité artisanale, une PME a aussi besoin, comme dans le cas des entreprises économiques

d'envergure et des multinationales, de s'intéresser à l'aspect communicationnel et concurrentiel si elle ne veut pas disparaître et/ou se contenter des miettes en parts de marché, et donc faire uniquement dans le sur-place et la survie.

Aucune stratégie de développement de la PME/PMI ne peut, raisonnablement, faire fi de l'importance des volets communication et marketing.

Moyenne et micro-entreprise...

Pour comprendre la place stratégique de la PME/PMI en microéconomie et à titre illustratif, un Etat ou Province comme l'Ontario, au Canada, compte environ un million de PME. Il est vrai que, pour rester dans l'exemple de ce pays (Canada) qui fait figure des pays développés en la matière, est considérée petite entreprise celle productrice de biens ayant moins de 100 employés ou une entreprise de services en comptant moins de 50. Au-delà des chiffres susmentionnés et jusqu'à 499 employés, une entreprise est considérée comme étant de taille moyenne. A moins de 5 employés, une entreprise est considérée comme étant une micro-entreprise.

A moins de 500 employés, donc, une entreprise est considérée PME (Petite et Moyenne Entreprise). Dans notre pays, et selon la définition inscrite dans la loi d'orientation sur la PME, cette dernière (quel que soit son statut juridique) est une entreprise employant de 1 à 250 personnes. Son chiffre d'affaires n'excède guère 2 milliards de dinars. ■

...POUR AIDER L'ÉMERGENCE DE LA PME/PMI ?

En premier lieu, nous rappellerons, les raisons diverses qui incitent à la réflexion sur la question de la promotion de la PME/PMI : de la mondialisation et de l'ouverture des frontières économiques (accords de l'OMC et ceux du libre échange), de la nouvelle économie mondiale qui se caractérise par un rythme accéléré de développement qui touche tous les domaines, tant économique, social, technologique, financier, qu'environnemental...

Les PME algériennes ⁽¹⁾, de création relativement récente, n'ont pas fait l'objet d'études et de recherches nombreuses en sciences de gestion. En dépit de cela et de l'avis des experts, elles souffrent de problèmes multiples qui entravent leur fonctionnement : Manque de ressources de financement ⁽²⁾; absence de capacités techniques suffisantes pour s'adapter aux dynamiques de marché ; limitation des capacités de gestion et de management ; difficultés d'exploitation des technologies.

●●● Lire la suite sur www.cna.dz